

## مسألة السيادة لدى جورج جيلينيك (Georg Jellinek)

فهرس رسالة ماجستير

رسالة ماجستير  
٢٦٧. مسألة السيادة لدى جورج جيلينيك  
(Georg Jellinek)

٢٠٠٨

٨٩

يمكنك طلب ترجمة الفهرس للعربية نظير تكلفة رمزية

نوع الرسالة  
العنوان بالعربي

سنة النشر  
عدد الصفحات



Chapitre 1. La souveraineté, un concept historique et lacunaire, associé pour des raisons politiques à l'absolutisme

Section 1. La souveraineté, un concept récent dont les origines sont strictement politiques

La souveraineté, un élément non « absolu » dont l'origine ne remonte qu'aux théories politiques modernes: l'inexistence du concept de souveraineté sous l'ère antique  
Des raisons historiques et politiques qui expliquent l'émergence du concept de souveraineté au Moyen-Âge

Section 2. La critique des théories absolutistes et la remise en cause du lien unissant la souveraineté et l'Etat

La critique des théories « offensives » confondant souveraineté et absolutisme

L'Etat, une personne juridique dont la souveraineté n'est « qu'un attribut

A. La souveraineté, une caractéristique non inhérente à l'Etat

B. La distinction entre puissance étatique et souveraineté et la théorie des Etats non souverains

Chapitre 2. La souveraineté révisée à l'aune du concept d'autolimitation

Section 1. Le concept d'auto-limitation : l'Etat, un souverain lié par le droit

L'auto-limitation, un concept dont Jellinek n'est pas l'inventeur mais qui lui permet de limiter le pouvoir de l'Etat et de lier le souverain au droit

A. L'auto-limitation, un concept esquissé par Jehrings et développé par Jellinek: le droit, un système de relations entre personnes juridiques

B. Le développement juridique du concept d'auto-limitation par Georg Jellinek

Les normes juridiques comme « normes garanties »: des éléments extérieurs qui contraignent l'Etat souverain à respecter le droit

Le concept d'auto-limitation: l'impossibilité pour l'Etat de sortir du droit sans nier sa propre condition d'Etat

B. La convergence de la « conviction dominante » et des « éléments constants du droit » qui contraignent l'Etat souverain à respecter le droit

Section 2. La déclinaison de la théorie de la souveraineté au sens jellinékien et les critiques qui en ont découlé

L'Etat, un souverain dont la personnalité juridique doit être reconnue par les autres sujets de droit

L'influence des théories jellinékiennes sur le positivisme kelsénien et les critiques des théoriciens de Weimar vis-à-vis de la conception jellinékienne de la souveraineté

Bibliographie